

Y aura-t-il nécessairement des partis politiques ?

Selon la loi votée en 2011, une commune doit élire son parlement à la proportionnelle à partir de 3000 habitants. Cela signifie que les électeurs choisissent ou composent une liste de candidates et candidats, puis que les sièges sont attribués en fonction des voix reçues par chaque liste. La nouvelle commune, qui comptera plus de 4000 habitants, sera soumise à ce système. Si, dans les grandes villes, ce processus favorise le système des partis, on connaît aussi de nombreux exemples de communes où se forment des ententes citoyennes et où des indépendants sont élus.

Qu'advient-il de nos propositions ?

La population des 6 communes est encouragée à participer à la réflexion entourant le projet de fusion. Tout le monde peut émettre ses propositions lors des rencontres organisées ainsi que par écrit – à l'adresse de son administration communale – ou via le formulaire de contact sur le site internet. Toutes les propositions sont étudiées attentivement par les groupes de travail et le COPIL, qui intégreront celles pouvant être retenues et écarteront celles sortant du cadre. Une première restitution est prévue lors de la soirée publique du 20 septembre, où les réponses pourront être discutées. Et, bien entendu, c'est la population qui aura le dernier mot dans les urnes.

Que vont devenir nos sociétés locales ?

En cas de fusion, chaque village fera partie d'un ensemble plus grand, la nouvelle commune, tout en gardant son identité propre. Ainsi, les noms et les codes postaux des villages perdureront, tout comme la commune d'origine – à côté du nom de la nouvelle commune – sur les papiers d'identité. Il en va de même pour les sociétés locales, qui pourront conserver leur nom actuel et fonctionner de la même manière. Il est également possible que, profitant du rapprochement des villages, certaines élargissent leurs activités ou que de nouvelles sociétés voient le jour.

Dans chaque bulletin, retrouvez trois nouvelles réponses aux questions les plus fréquemment posées.

CONCOURS PHOTOS !

Exprimez votre attachement à notre région grâce au concours photos des 6. Le principe : laissez parler votre créativité en photographiant un village voisin.

Les noms des heureux gagnants seront annoncés le 20 septembre prochain. D'ici là, découvrez les images proposées sur www.les6.ch et votez pour votre cliché préféré. Téléchargez vos photos sur notre site internet jusqu'au 20 août 2017.

Participez et gagnez jusqu'à CHF 600 de lots !



PORTRAITS CROISÉS



Jacques Mingard

Bussy-Chardonney

Si tu devais choisir un chant pour Pampigny, lequel serait-ce ?

« Le Grand Chêne », de G. Brassens, en regard des armoiries de la commune et de sa fanfare renommée.

Un mot pour décrire ce village ?

Harmonieux, son développement est resté campagnard malgré la densification.

Pourquoi aimes-tu vivre dans notre belle région ?

Il fait bon y vivre, nous sommes près de tout et loin des nuisances urbaines.

René Lavanchy

Pampigny

Si tu devais choisir un chant pour Bussy-Chardonney, lequel serait-ce ?

La chanson « Le petit village », de E. Jaques-Dalcroze.

Quel mot attribuerais-tu au village de Bussy-Chardonney ?

Les Rogneux. Ce sobriquet se référerait au tempérament des jeunes de ce village (Selon « Restons Vaudois », A. Itten et R. Bastian).

Pourquoi aimes-tu vivre dans notre belle région ?

C'est une belle région, simplement !



Plus de 120 personnes ont participé à la soirée et aux ateliers du 17 mai. Merci !

Apples
Bussy-Chardonney
Cottens
Pampigny
Reverolle
Sévery

ON CONTINUE À SIX

Le Comité de pilotage prend acte avec regret de la décision de Clarmont de se retirer des réflexions entourant le projet de fusion. Ce retrait ne remet néanmoins pas en question le mandat des autres villages, qui poursuivent à 6 avec la même volonté. Le projet de fusion, désormais nommé « Les 6 », continue à évoluer. En tenant compte des discussions menées avec la population le 17 mai et au sein des groupes de travail, les communes de Apples, Bussy-Chardonney, Cottens, Pampigny, Reverolle et Sévery gardent l'objectif de vous proposer une convention de fusion l'année prochaine. D'ici là, vous êtes conviés à une soirée de restitution le 20 septembre, à Apples, ainsi qu'à participer au concours photographique pour mettre en valeur nos 6 villages et favoriser les échanges.

Rendez-vous le 20 septembre prochain, 19h à Apples pour la restitution des ateliers du 17 mai !

Retrouvez plus d'informations dans l'Agenda en pages intérieures.

Les 6
www.les6.ch

POURQUOI FUSIONNER ? CONDENSÉ DU RAPPORT STRATÉGIQUE

Les Municipalités des communes ont mené une enquête approfondie pour mener à bien le mandat confié par leurs conseils législatifs. L'objectif : vérifier que la fusion de commune est opportune.

L'état de situation et son analyse ont été menés par les groupes de travail, composés d'élus, de membres des Conseils généraux et de la population ainsi que de collaborateurs de l'administration de toutes les communes.

Ce travail a donné lieu à un rapport, dont les conclusions sont les suivantes :

Les communes collaborent déjà de manière relativement intensive, et avec succès. De plus, de nombreuses sociétés locales étendent leurs activités sur plusieurs communes.

Les attentes et les besoins sont largement similaires entre les communes. Un rapprochement permettrait donc d'améliorer la prise de décision et l'efficacité des prestations communales offertes, en satisfaisant davantage les besoins de la population, pour un coût équivalent.

Le rapprochement contribuerait également à améliorer les perspectives de développement et de rayonnement des communes concernées.

En outre, les communes partagent une identité locale et des opinions publiques proches. Elles votent et élisent en effet leurs représentants politiques de façons très similaires. C'est notamment ce que montrent les résultats – identiques pour chacune des communes – des dix dernières votations cantonales.

Les communes concernées possèdent une large compatibilité financière : les coefficients d'imposition sont effectivement extrêmement proches et aucune n'a un besoin massif d'investissement pour mettre à niveau ses infrastructures ou ses équipements.

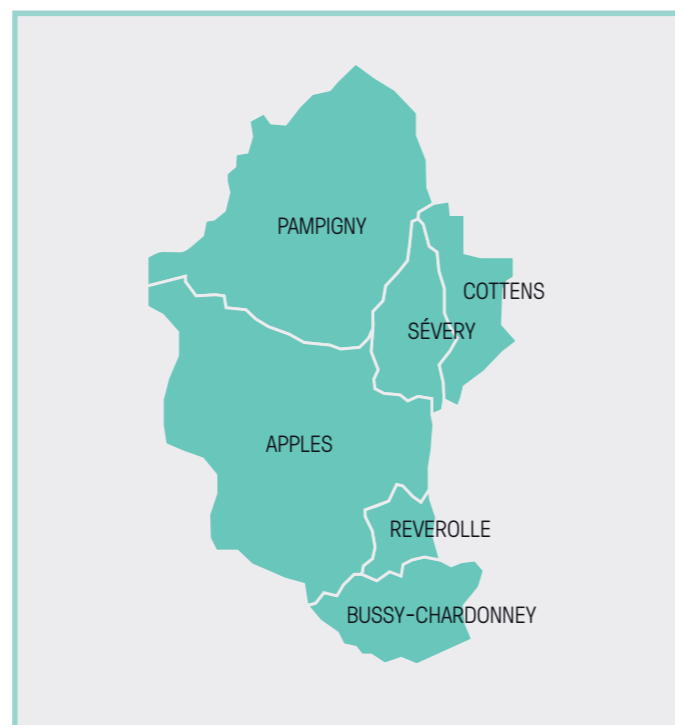
Conclusion !

Un rapprochement entre les communes est adéquat et positif pour chacune d'entre elles. La fusion constitue, dans ce cas, le meilleur outil.

Rapport complet disponible sur www.les6.ch

LE PROJET CONTINUE SANS CLARMONT

Le 22 mai, la Municipalité de Clarmont créait la surprise en votant pour un retrait du projet de fusion. Une décision confirmée par le vote du Conseil général de la commune lundi 19 juin dernier, qui ne met heureusement pas en péril notre projet de fusion.



Le nouveau périmètre du projet de fusion reste équilibré.

Le projet de fusion entre les communes de Apples, Bussy-Chardonney, Clarmont, Cottens, Pampigny, Reverolle et Sévery était – et est encore – au stade de la réflexion. Il est dommage de le quitter en ce moment de discussion, particulièrement après le succès des premiers ateliers conduits avec la population le 17 mai dernier. Néanmoins, Clarmont représente 175 personnes pour un projet de plus de 4166 habitants et sa position géographique se situe en périphérie du périmètre de fusion : son retrait ne crée donc pas de déséquilibre et ne remet pas en cause le projet.

Fortes de ce constat, les 6 autres communes poursuivent le mandat qui leur a été confié par leurs législatifs respectifs. Les 6 Municipalités ont en effet décidé de poursuivre les travaux pour présenter un projet de fusion à leur Conseil l'année prochaine. Contrairement à la situation incertaine qui prévalait à Clarmont, les 6 peuvent s'appuyer sur un soutien législatif sans ambiguïté pour mener ces réflexions et continuer à travailler avec la même volonté.

Communiqué de presse officiel sur www.les6.ch

RENDEZ-VOUS

17 MAI 2017

Soirée publique et ateliers participatifs

19H – APPLES

DU 17 MAI AU 20 AOÛT 2017

Concours photos

WWW.LES6.CH

DU 4 AU 20 SEPTEMBRE 2017

Exposition des photos du concours et vote

20 SEPTEMBRE 2017

Soirée de restitution des ateliers participatifs

19H – APPLES

22 OCTOBRE 2017

Marché des 6 saveurs

6 DÉCEMBRE 2017

La Saint-Nicolas des 6

13 FÉVRIER 2018

Séance publique pour le choix du nom et du blason

19H – APPLES

FIN MARS 2018

6 villages, 6 cépages

MARS-AVRIL 2018

Votation de la convention par les Municipalités

MAI-JUIN 2018

Votation de la convention par les législatifs communaux

DÉBUT SEPTEMBRE 2018

Rallye des 6 villages

2° SEMESTRE 2018

Soirées débats citoyens

2° SEMESTRE 2018

Votation populaire

Retrouvez tous les rendez-vous sur le site internet : www.les6.ch

20 SEPTEMBRE
Restitution des ateliers participatifs

Faisant suite à la soirée publique et aux ateliers participatifs du 17 mai, cette soirée de restitution constitue l'occasion de répondre précisément aux questions posées. Elle permettra également d'indiquer de quelle manière telle ou telle proposition pourra – ou ne pourra pas – être prise en compte dans la future convention de fusion, et pourquoi.

22 OCTOBRE
Marché des 6 saveurs

Un rapprochement entre 6 villages, ça se fête ! Quoi de mieux que de partager les produits typiques de nos villages à l'occasion d'un marché des saveurs pour s'en convaincre ? Nous sommes donc à la recherche de commerçants, de producteurs ou simplement d'épicuriens pour participer à l'organisation de cette fête au sein du groupe habitants.

Inscriptions et contact sur :
www.les6.ch/contact



Les groupes de travail en pleine réflexion !